

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 9 février 1907

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — Apostolat de la prière, 402. — Adresse des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, 403. — La Congrégation de Notre-Dame de Québec, 405. — Feu Mgr Stang, 405. — La Croisade de Tempérance, 406. — Du cloître à l'échafaud, 407. — Les projets de la Franc-maçonnerie internationale, 409. — La communion fréquente facilitée aux malades, 412. — Le Jubilé du cardinal Gotti, 413. — Legs testamentaire à la bonne presse, 413. — Bibliographie, 414.

— o —

Calendrier

— o —

10 Dim.	*vl	Quinquagésime. <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. des suiv., mém. du dim. et de Ste Scholastique (II Vêp.)
11 Lundi	b	Les SS VII Fondateurs, confesseurs.
12 Mardi	b	Apparition de la B. V. M. à Lourdes, <i>dbl. maj.</i> (11.)
13 Merc.	vl	Des Cendres. <i>Kyr.</i> des fêtes. (Fête légale.)
14 Jeudi	b	S. Ildefonse, évêque et confesseur. (23 janvier.)
15 Vend.	r	Ste Couronne d'épines de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
16 Samd.	b	Ste Famille J. M. J., <i>dbl. 2 cl.</i> (III Dim. après l'Epiphanie.)

— o —

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

10 février, Saint-Roch de Québec. — 12, Hôtel-Dieu de Lévis. — 14, Couvent de Saint-Anselme. — 16, Couvent de Saint-Romuald.

Apostolat de la prière

Intention générale pour février 1907 : *Le clergé des paroisses.*

Parmi les intentions que les chrétiens doivent chaque jour recommander à Dieu dans leurs prières, il en est une qui sera particulièrement chère à leur cœur. De même qu'ils prient pour le chef de la grande famille catholique, le Pape, pour le pasteur du diocèse, dont le nom est redit chaque jour, à l'un des moments les plus solennels de la messe, ils se souviendront fréquemment durant leurs prières du père de la petite famille paroissiale, du prêtre chargé par JÉSUS-CHRIST de cette portion de son troupeau, de celui qui a reçu de l'Eglise la mission officielle de les guider dans la vie chrétienne. Sans doute le prêtre a le devoir de se dépenser pour ses fidèles, mais ceux-ci ont un devoir non moins certain de lui être reconnaissant de ses bienfaits. Rappelons-nous combien de grâces nous sont venues par ses mains consacrées et la gratitude nous sera facile.

Si nous voyons en nos prêtres les représentants de JÉSUS-CHRIST, nos bienfaiteurs et nos guides, nous les respecterons, nous les aimerons, nous deviendrons leurs auxiliaires dévoués et reconnaissants.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens donnent au clergé de leur paroisse le secours de leurs prières et de leur dévouement.

Résolution apostolique : Nous faire les auxiliaires dévoués du clergé de la paroisse.

Qui trop boit ne surveille ni sa langue ni ses intérêts.

Adresse des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France

RÉUNIS EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

A S. S. PIE X

Très Saint Père,

Au moment où, pour la troisième fois, cardinaux, archevêques et évêques de France, nous nous trouvons réunis en assemblée plénière pour délibérer sur les intérêts de cette très noble portion de l'Église catholique dont nous sommes les pasteurs immédiats, notre premier besoin est de faire parvenir à Votre Sainteté l'expression de notre reconnaissance la plus émue, pour le nouveau gage de très paternelle et apostolique sollicitude qu'Elle a daigné nous donner, à nous, à notre clergé et à notre bien-aimé peuple, en nous adressant l'Encyclique du 6 janvier.

A ce sentiment de gratitude, nous nous empressons d'ajouter l'assurance de notre adhésion entière et convaincue au jugement porté par Votre Sainteté sur la législation en matière religieuse, qui a commencé à la loi de 1905 et qui vient de se continuer par la loi du 2 janvier 1907.

Était-il possible, Très Saint Père, de projeter, mieux que Votre Sainteté ne l'a fait, sur les points les plus obscurs de toute cette ténébreuse entreprise, des lumières plus nettes et plus décisives ? Nous ne le pensons pas.

Avec vous, — et d'une âme profondément attristée, parce qu'aux attentats que la récente loi consomme on ne reconnaît plus l'âme généreuse et si foncièrement honnête de notre chère France, — nous protestons contre la violence qui est faite aux droits les plus sacrés.

Nous déclarons à votre suite et à notre tour, que la paix religieuse, affreusement troublée parmi nous, ne se rétablira qu'aux conditions si expressément consignées dans votre Encyclique, — et elles le sont de même dans nos consciences, — à savoir le respect de la hiérarchie de l'Église, l'inviolabilité de ses biens, sa liberté. Jusque-là nous ne souscrirons pas au fait accompli.

Votre Sainteté daigne nous dire que le spectacle de notre si parfaite union — union mutuelle et union au Siège de Pierre, — en de telles conjonctures, lui est une joie : Elle daigne ajouter

que, pour ce spectacle que nous donnons au monde, Elle veut que nous soyons loués devant l'Eglise entière.

Merci, Très Saint Père : ce qui nous rend singulièrement sensibles à cette louange, c'est qu'elle représente, pour notre chrétienne patrie, un titre de gloire, continuant ceux que lui valurent, en des jours passés également difficiles, nos vénérés ancêtres.

Très Saint-Père,

Nous tenons à dire hautement que les sentiments que nous exprimons ici jaillissent spontanément de nos cœurs d'évêques français.

Parmi les calomnies dont l'Eglise a été l'objet, ces temps derniers, il en est une qui visait à la fois votre personne auguste et les nôtres : calomnie que Votre Sainteté a, sans doute volontairement, négligé de relever dans son Encyclique.

Or, elle nous est trop douloureuse, à nous, pour que nous puissions nous en taire.

En même temps que le Saint-Siège était représenté comme dominé ou influencé, dans le conflit actuel, par des préoccupations plus ou moins étrangères à son ministère sacré, n'a-t-on pas osé dire que l'épiscopat français marchait à la suite du Pape avec plus de discipline que de conviction (?) et que la beauté du spectacle de notre union s'amoindrissait de la passivité de notre obéissance ?

A cette calomnie dont nous sommes blessés, nous répondons qu'en fait historique comme en droit divin, c'est assez au Pape de confirmer ses frères sans les absorber.

Et cela dit, forts de l'union à laquelle Votre Sainteté a donné sa louange, éclairés de vos lumières, encouragés et soutenus de vos bénédictions, nous commençons nos travaux dans la plénitude de notre liberté.

En terminant, Très Saint Père, nous demandons à Votre Sainteté qu'Elle nous permette de redire, à la face des égarés qui nous calomnient, combien nous aimons notre pays : soumis à ses institutions, respectueux du pouvoir, nous saurons toujours faire à la patrie tous les sacrifices compatibles avec notre foi et notre honneur.

LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE.

Paris, 15 janvier 1907.

La Congrégation de Notre-Dame de Québec

— o —

Dimanche dernier, fête de la Purification de la Sainte Vierge, on a célébré chez les RR. PP. Jésuites un anniversaire remarquable: le 250^e anniversaire de la fondation de la Congrégation de Notre-Dame de Québec. Ce fut donc en 1657 que les Jésuites fondèrent à Québec la première Congrégation de la Sainte Vierge en Amérique. Et depuis deux siècles et demi cette pieuse institution, composée des citoyens les plus honorables de la Haute-Ville, n'a pas cessé d'entretenir en notre ville les traditions de piété et de dévotion des « anciens. »

La solennité de la Purification étant en même temps la fête patronale de la Congrégation, la double célébration s'est faite avec le plus d'éclat possible. S. G. Monseigneur l'Archevêque a célébré dans l'avant-midi une grand'messe pontificale, assisté par Mgr Mathieu, supérieur du séminaire. Le R. P. Hage, supérieur des Dominicains de Québec, a fait au cours de la cérémonie un admirable sermon de circonstance, où s'unissaient les souvenirs historiques du jour aux considérations pieuses inspirées par la fête de la Sainte Vierge que l'on solennisait.

Lundi soir, à la Salle Loyola, la célébration du 250^e anniversaire de la Congrégation se terminait par une fête littéraire et musicale de grand genre. L'honorable M. Routhier, juge en chef en retraite, y donna, sur l'Eglise et l'Etat en France, une conférence qui rappela ses plus beaux triomphes oratoires du passé. Nos lecteurs ont déjà vu sur les journaux quotidiens le compte rendu de cette conférence et des pièces musicales qui l'encadraient avec tant de distinction.

— o —

Feu Mgr Stang

— o —

Une dépêche télégraphique annonçait à Mgr l'Archevêque, samedi dernier le 2 février, la mort de Mgr Stang, évêque de Fall-River, Mass, décédé le matin du même jour.

Lorsque Mgr Stang fit une visite à Québec, l'an dernier, il paraissait jouir d'une si belle santé, qu'assurément personne n'aurait pu prévoir son décès à une date si rapprochée, et après un épiscopat si court. Car Mgr Stang, premier évêque de Fall-River, avait reçu la consécration épiscopale le 1^{er} mai 1904.

On sait combien l'évêque défunt se montrait sympathique aux prêtres et aux fidèles canadiens-français, nombreux dans son diocèse.

S. G. Mgr l'Archevêque est parti lundi dernier pour assister aux funérailles de feu Mgr Stang, qui ont eu lieu mercredi à Fall-River.

La Croisade de Tempérance

Nos lecteurs ont vu par les journaux le rapport de la belle assemblée des principaux citoyens de la ville, qui s'est tenue à l'Hôtel-de-ville le 1^{er} février, dans les intérêts de la Tempérance et sous la présidence de M. le Maire. Des orateurs hautement appréciés, M. le juge Langelier, M. le curé Eug. Roy, les honorables MM. Chapais, L.-P. Pelletier, y ont plaidé éloquemment la cause de la Tempérance, et ont rendu, aux applaudissements de tous, un juste hommage au concours précieux que le Conseil municipal de Québec a prêté à une cause si belle et que l'on peut dire si patriotique.

Séance tenante, on a fondé une Ligue antialcoolique, dont l'honorable juge Langelier fut élu premier président.

Cette Ligue des laïques catholiques donnera certainement une aide très efficace au travail que le clergé de la Province a fait, depuis une année surtout, pour éteindre le fléau de l'ivrognerie.

Nous avons donc grande satisfaction à signaler le beau mouvement créé, il y a huit jours, et nous en attendons les plus beaux résultats, pour le bonheur temporel et spirituel de nos compatriotes.

Un homme qui s'abandonne à l'Intempérance est un homme qui se *dégrade* !

Du cloître à l'échafaud(1)

Elle n'avait que quinze ans, et à cet âge où tout sourit, où tout enchante, Marguerite avait déjà compris combien vains sont les bonheurs d'ici-bas, combien décevantes les promesses du monde; et c'était dans la joie de son cœur qu'elle était venue abriter dans le cloître, avec un grand nom, sa riante jeunesse, sa virginale beauté et ses immortelles espérances.

A Bollène, sa ville natale, se trouvait un monastère d'Ursulines renommé par sa ferveur: ce fut là l'asile saint où Marguerite, mystique tourterelle, voulut se cacher pour chercher dans la prière et le recueillement l'Époux divin. Ah! pouvait-elle redire avec l'amante des sacrés cantiques: « Je l'ai trouvé Celui que mon cœur aime, je l'ai trouvé, et je ne le quitte plus. »

Deux ans après, le 21 septembre 1772, la communauté, joyeuse et émue, assistait à la solennelle profession religieuse de Mlle de Rocher, devenue Mère Marie des Anges. Alors commença pour la jeune vierge une vie d'immolation, sans doute, mais aussi de délices inénarrables, que seules les âmes habituées aux austères joies du sacrifice peuvent comprendre pour les avoir goûtées. Et pendant que son existence coulait ainsi douce et heureuse, le royaume des lys, la belle France, sentait l'orage gronder dans son sein. Tout présageait une horrible tempête, mais les bruits du dehors n'arrivaient qu'en confuses rumeurs aux Ursulines de Bollène qui, au lieu de se troubler, continuaient à implorer pour l'Église et leur patrie, les miséricordes du Seigneur.

On était en 1789. Quel est le cœur qui ne tressaille pas au souvenir de cette date ouvrant une époque mémorable par

(1) Récemment, à la demande du postulateur de la cause des trente-deux religieuses qui, à Orange, en France, au mois de juillet 1794, furent guillotonnées en haine de la foi, les Ursulines de Québec adressaient à N. S. P. le Pape Pie X une supplique pour demander l'introduction du procès de leur béatification de ces victimes de la Révolution. On profita de cette occasion pour faire faire aux élèves du pensionnat une composition littéraire sur ce touchant sujet. Grâce à une indiscretion dont il ne faut pas accuser les dames, nous avons le plaisir de faire part aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de ces pages charmantes dues à la plume d'une toute jeune élève du cloître.

tant de hontes, tant de ruines et tant de larmes ? En cette année donc, la Révolution éclata terrible. Pourtant les ferventes Ursulines espéraient toujours, attendant dans leur retraite la fin du cataclysme : Hélas ! en 1790 toute vie religieuse était abolie et les cloîtres vidés. Comme bien d'autres de ses compagnes, Mère Marie des Anges se retira dans sa famille où la loi des suspects, proclamée par la Terreur, l'atteignit en 1793. Le serment de Liberté-Egalité était imposé à toutes les religieuses sous peine de mort ; mais il lui était facile à elle de s'y soustraire par la fuite. Cependant, en voyant approcher le moment où on allait emprisonner ses Sœurs, la courageuse Ursuline voulut consulter son père, vieillard de 80 ans. Ce vénérable patriarche leva un instant les yeux au ciel, puis les abaissant sur sa fille agenouillée devant lui : « Mon enfant, il vous est facile de vous cacher, répondit-il, mais auparavant, examinez bien devant Dieu si vous ne vous écartez pas de ses desseins adorables sur vous, dans le cas qu'il vous ait destinée pour être une des victimes qui doivent apaiser sa colère. Je vous dirai comme Mardochée à Esther : Vous n'êtes pas, sur le trône pour vous, mais pour votre peuple. »

L'héroïque vierge comprit ; elle retourna vers ses Sœurs. On était au 20 avril, jour de Pâques. A l'heure où l'Eglise chante la délivrance du Christ, les Ursulines de Bollène étaient mises en état d'arrestation avec les Sacramentines que Dieu voulait associer à leur triomphe, à leur gloire. Transférées à Orange au mois de mai, les prisonnières qui étaient déjà condamnées se préparèrent par la prière et la mortification au martyre dont l'aurore ne pouvait tarder à luire. « Oh ! soupirait Mère Marie des Anges, c'est trop beau, peut-être que ceci ne sera pas vrai. »

Ce devait être vrai, et de cette héroïque phalange — elles étaient trente-deux — elle fut une des premières à cueillir la palme sanglante. Au matin du 9 juillet, la porte de la prison s'ouvrit : « Citoyenne Guilhermier ? Citoyenne Rocher ? » appela le bourreau. « C'est un passeport pour le ciel que vous nous apportez là, dirent les élues du jour. Oh ! merci. » Puis se tournant vers leurs chères compagnes : « Au revoir, à bientôt », ajoutèrent-elles avec un sourire. Alors leur joie éclata en

un cantique d'allégresse ; et tandis que, morne et silencieuse, la foule au-dehors regardait défilér le sinistre cortège, tandis qu'à leurs yeux se profilait déjà sur le ciel bleu la sombre silhouette de la guillotine, les notes de leur *Magnificat* s'égrenaient comme une mélodie d'anges sur la ville terrifiée.

Vaillante et ferme, Mère Sainte-Mélanie de Guilhermier avait déjà posé sa tête sous la fatale machine. Au moment de gravir les marches de l'échafaud, Mère Marie des Anges s'écria, répondant au « *Veni* » de l'Époux : « Voici, Seigneur, que je vais à vous à travers les ombres de la mort, mais je ne savais pas qu'il fût si doux de mourir. » Ce fut son dernier mot. Son sang se mêla à celui de sa généreuse Sœur pour empourprer le sol et y préparer une nouvelle floraison de vierges.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis ces événements. Les noms des tyrans qui commandaient alors sont tombés dans l'oubli, ou, s'ils nous ont été conservés, c'est que l'histoire a voulu les vouer à la réprobation des hommes. Mais le souvenir des humbles et pures victimes tombées sous leurs coups a résisté au temps et il grandit à mesure que nous nous éloignons de cette époque troublée. Si bien, que la France catholique et toutes les familles d'Ursulines dispersées par le monde s'unissent pour demander au Saint-Siège la béatification de ces martyres. Espérons qu'à l'occasion du centenaire de la canonisation de leur vénérée fondatrice sainte Angèle, l'Église accueillera cette supplique et réunira dans une même apothéose la mère et ses héroïques filles. C'est donc le cas de répéter après l'Esprit-Saint : « La mémoire du juste ne périt pas : elle est en éternelle bénédiction ! »

J. L.

Les projets de la Franc-maçonnerie internationale

Dans le numéro du 22 décembre 1906, la *Semaine religieuse* de Cambrai a apporté l'avertissement donné aux catholiques d'Espagne, par Mgr l'évêque de Santander. Il leur disait que la Franc-Maçonnerie française travaillait à étendre à toute

l'Europe latine, Espagne, Portugal, Italie, le Kulturkampf qu'elle poursuit en France.

Le journal la *Lectura dominical*, de Madrid, dans son numéro du 15 décembre, a donné sur cette conspiration des détails qu'il est bon de connaître.

Ce Kulturkampf général a été résolu dans les convents de Paris et de Rome, et un comité exécutif de leurs décisions a été établi à Paris.

Ce comité vient d'envoyer des « planches » pressantes aux différents Oriens d'Espagne, de Portugal et d'Italie. On y fait un appel énergique à la solidarité maçonnique, enjoignant à tous les maçons qui exercent une influence dans le monde officiel, de n'épargner ni moyens ni efforts, pour faire exécuter promptement les décisions prises dans les convents de Paris et de Rome.

Déjà en Espagne, les F. : se sont mis à l'œuvre, en déposant le projet de loi sur les associations. C'est aussi par là qu'ils ont commencé en France.

La « planche » recommande de convoquer les députés aux Cortès et les autres F. : de marque, afin de s'entendre sur les moyens à prendre pour faire aboutir le projet. Elle adresse au comité de Madrid de durs reproches pour avoir laissé tomber le ministère qui s'était engagé à faire aboutir le projet en question. Puis elle ordonne de faire de l'agitation dans les classes populaires, contre les Congrégations religieuses, au moyen de meetings, de manifestations publiques, d'articles de journaux, et ensuite de pétitions aux pouvoirs publics.

L'effet de cette planche, dit la *Lectura dominical*, a été instantané. Aussi *El Liberal*, dont les étroits rapports avec la Franc-Maçonnerie sont connus, dans son numéro du 10 décembre, a pu dire que, discuté ou non, approuvé ou non, le projet de loi sur les associations a déjà procuré l'avantage d'avoir uni ceux qui doivent marcher ensemble dans la lutte qui va s'engager entre les deux seuls partis logiques : les catholiques d'une part, les radicaux de l'autre.

La lutte décisive des Loges contre l'Eglise et aussi contre les monarchies doit commencer dans le reste de l'Europe, au printemps prochain, et d'après le plan des Loges, les dix premières années du présent siècle ne doivent pas se terminer

sans que, dans toute l'Europe latine, soit établie « la liberté des cultes », ce qui, dans le langage maçonnique, toujours hypocrite et menteur, veut dire la ruine du catholicisme.

La planche adressée par le comité exécutif de Paris à l'Orient portugais, n'est pas comminatoire comme celle adressée aux Loges d'Espagne. Elle loue les « travaux » qui ont été déjà faits pour décatholiciser le Portugal. Elle félicite particulièrement d'avoir réussi à former la coalition anticléricale des républicains et des ministériels, et d'avoir constitué un bloc dans lequel tous devront, abstraction faite pour le moment des différences politiques, s'entendre afin d'atteindre le but unique : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour l'obtenir, la « Planche » recommande de diriger maintenant, contre le clergé séculier, les coups portés précédemment contre le clergé régulier et qui ont amené l'expulsion des Ordres religieux.

Il est aussi recommandé de travailler, en Espagne et en Portugal, à absorber les forces monarchiques par les forces républicaines ; car les hauts pouvoirs de la Maçonnerie se proposent actuellement d'établir le gouvernement républicain dans tous les pays latins. Le Grand Orient de France deviendrait alors le chef de toutes les Loges du monde latin, sans en excepter la République sud-américaine, sur l'adhésion de laquelle on sait déjà pouvoir compter.

Une planche semblable a été envoyée en Italie ; mais là, le comité exécutif a rencontré des oppositions. C'est en Italie qu'est né le carbonarisme ; c'est à Rome, qu'a été établie, il y a trois quarts de siècle, la Haute-Vente qui a commencé le mouvement contre la Papauté, et c'est maintenant de l'Italie que viendraient les obstacles. Les Loges travaillent en vain à entraîner les monarchistes dans leur plan de persécution contre l'Eglise. Ils craignent qu'elle n'amène la république, et la république le socialisme. Ils craignent aussi que la République universelle ne diminue leur pays. Ils voudraient garder leur position dans la Triplice qui garantit leur indépendance. Le grand maître de la Maçonnerie italienne, Ferri, hésite lui-même à obéir aux décisions du comité exécutif de Paris.

A quel point cette opposition, soutenue par l'Allemagne

qui ne goûte nullement la fédération maçonnique républicaine, fera-t-elle échec au plan ci-dessus exposé ? l'avenir le dira.

La communion fréquente facilitée aux malades

S. S. Pie X a pris à tâche de développer la piété chrétienne en facilitant à tous les fidèles la communion fréquente et quotidienne : c'était le but de ses trois décrets du 30 mai et du 20 décembre 1905, du 14 février 1906.

Plus récemment, la Sacrée Congrégation du Concile, répondait à des demandes multiples, spécifiait que la réception fréquente de la Sainte Eucharistie était recommandée même aux enfants (*pueris*) qui ont été admis à faire leur première communion ; on doit les y pousser, bien loin de les en écarter : la pratique opposée qui est en vigueur en certains endroits est formellement réprouvée.

La Sacrée Congrégation laissait en suspens une question non moins digne d'intérêt mais plus délicate, celle de savoir dans quelle mesure il conviendrait d'admettre la loi ecclésiastique du jeûne en faveur des malades qui, à raison de la vieillesse ou d'une infirmité chronique, ne peuvent pas observer le jeûne naturel.

Il s'agit ici seulement des malades qui n'ont pas encore reçu le viatique, de ceux par conséquent dont le rituel dit expressément « qu'on doit leur donner la sainte communion, avant toute autre nourriture ou boisson. »

Pie X vient de trancher cette question dans le sens favorable aux malades : voici la partie du décret du 7 décembre 1906, qui renferme sa décision :

Après mûre réflexion, et sur l'avis de la Sacrée Congrégation du Concile, S. S. Pie X daigne autoriser les malades qui gardent le lit depuis un mois, sans un sérieux espoir de prompt convalescence, à recevoir la très sainte Eucharistie, avec la permission de leur confesseur, même s'ils ont déjà pris quelque chose par manière de boisson : une ou deux fois par semaine, s'il s'agit de personnes vivant dans une maison religieuse où l'on garde le Saint Sacrement, ou qui jouissent du privilège de l'oratoire domestique ; une ou deux fois par mois pour les autres malades ; sous réserve, d'ailleurs, d'observer les règles afférentes prescrites par le rituel et la Sacrée Congrégation des Rites.

Le jubilé du cardinal Gotti

— o —

AU COLLÈGE DE LA PROPAGANDE

Le collège de la Propagande a célébré le Jubilé sacerdotal de S. Em. le cardinal Gotti, par une « académie polyglotte » qui a eu le plus grand éclat.

Le programme comportait :

Un prologue en quatre langues : hébreu, norvégien, français, et... *esperanto* ; c'est la première apparition de cette langue nouvelle dans une académie de la Propagande.

Trois parties : la première en dix langues : arabe, espagnol, hongrois, celte-écossais, cafre, chaldéen littéral, bacca (Afrique du Sud), danois, portugais, grec moderne.

La deuxième partie en neuf morceaux : syriaque, allemand, roumain, ture, zoulou, polonais, japonais, chinois, anglais.

La troisième partie en neuf langues également : malabar, arménien, parse, chaldéen vulgaire, irlandais, italien, albanais, etc.

Un élève originaire du Caucase clôtura la série des compositions parlées, et la partie musicale commença.

La séance s'est terminée par la remise au cardinal préfet de la Propagande de deux magnifiques albums.

— o —

Legs testamentaire à la bonne presse

— o —

Le cardinal Tripepi a légué 1200 francs à la presse catholique. Il faut considérer ici moins la somme, relativement peu élevée, que l'acte lui-même. Par cet acte, le cardinal voulait montrer qu'on ne doit pas encourager la bonne presse seulement avec des paroles.

— o —

Une famille qui s'abandonne à l'Intempérance est une famille qui tombe dans la misère corporelle et spirituelle !

Bibliographie

— o —

— LE PÉRIL RELIGIEUX, par le R. Père Weiss, professeur à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse, traduit de l'allemand par l'abbé L. Collin, professeur à l'École Saint-François de Sales, à Dijon. In-8° écu, XII-400 pages, 4 fr. (P. Lethieloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Tous ceux qu'intéresse la question religieuse, — et ils sont nombreux, — remercieront M. l'abbé Collin d'avoir mis à leur portée, dans un langage élégant et clair, le guide à la fois savant et sûr qu'est l'ouvrage du R. P. Weiss.

Combien parmi eux voient des effets, c'est-à-dire une tendance prononcée vers l'irrégion, sans distinguer clairement les causes qui leur donnent naissance !

Et cependant, pour remédier à un mal, quel qu'il soit, la première condition de succès, c'est d'en connaître la nature et l'origine.

Or, c'est précisément ce diagnostic de l'irrégion contemporaine que le P. Weiss a donné, avec la maîtrise qui caractérise sa grande *Apologie du Christianisme*, et cela, au moyen de vastes aperçus, dans lesquels négligeant le détail qui alourdit et attarde, il s'applique à tracer de grandes lignes lumineuses et suggestives.

Il commence par un tableau de la situation religieuse à l'heure présente, tableau dans lequel il s'attache particulièrement à décrire l'assaut général donné au christianisme et surtout au catholicisme.

Son avis est que les événements dont le domaine religieux est le théâtre, rappellent les célèbres paroles de Leibnitz : « Bientôt viendront des gens qui n'auront de chrétien que l'apparence ; des esprits énergiques travailleront à la ruine de la foi ; l'athéisme et le naturalisme seront les dernières formes d'hérésies. »

Couleurs sombres sur lesquelles tranchent pourtant en tons plus chatoyants la description des forces que la religion possède encore à son service, et par conséquent des espérances qu'elle laisse entrevoir.

Quelles sont les causes de cette crise religieuse ? Qui l'a

préparée ? Une science en particulier, qui s'appelle la *science des religions*, et cela sous les trois formes de la science des religions comparées, de la philosophie de la religion, et des ouvrages de vulgarisation, par lesquels elle fait parvenir ses résultats jusqu'aux dernières couches des masses.

Et ces résultats sont que le christianisme, fruit de l'évolution, est perfectible, et qu'étant perfectible il doit se régler d'après les temps et les circonstances. Or ceux-ci l'orientent aujourd'hui du côté du *laïcisme*. Ils semblent réclamer de lui une évolution d'abord en *sur-religion*, pour aboutir finalement à l'*irréligion* complète.

A ce dernier résultat concourent, chacune à sa façon, les religions qui, de nos jours, éclosent aussi nombreuses qu'au temps des Césars.

Toutefois, parmi ces religions, qui se décorent du nom de *réformatrices*, il en est une qui, plus que toutes les autres, a contribué à donner cette orientation hostile au christianisme. C'est le néo-protestantisme. Par son mépris de la Révélation, par ses idées de subjectivisme puisées dans la philosophie de Kant, par sa méthode historique imbue des théories positivistes, il a bouleversé l'histoire et la Révélation. Par son autonomie personnelle, qui ne connaît d'autre frein que celui du bon plaisir, il a démoli tout système doctrinal et autoritaire.

Mais le catholicisme, ou plutôt certaines couches dans le catholicisme n'ont pas été étrangères non plus à ce bouleversement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans l'Église, travaille un esprit qui n'est pas catholique. Ainsi jadis les Gallicans, les Jansénistes, les critiques et les exégètes libéraux du dix-septième et du dix-huitième siècle, qui travaillèrent déjà à la formation d'un nouveau catholicisme. Ainsi les néo-catholiques modernes, depuis les libéraux libres penseurs jusqu'aux partisans du concessionnisme à outrance en matière scripturaire et doctrinale, jusqu'à ces naïfs pleins d'illusion qui croient à la possibilité d'un accommodement entre le christianisme et les idées modernes.

Et c'est tout cela qui forme le péril religieux actuel, péril qui n'est pas seulement un péril de surface, mais un péril de fond, constitué en somme par la neutralité moderne, déformée par la poussée de l'idée kantiste d'autonomie. Ce qui revient

à dire que le véritable péril religieux, c'est l'homme moderne lui-même, l'homme tel que l'a décrit Stirner, par exemple.

Comment conjurer ce péril ? Par différents moyens, dont les principaux sont : une connaissance exacte de la situation, ce qui demande une science, aussi étendue que profonde, et une attitude ferme à l'égard de la vérité, ce qui exclut tout louvoiement, à plus forte raison tout pacte avec l'erreur.

Telles sont, dans un bref raccourci, les idées que le P. Weiss a développées dans les dix chapitres qui composent son volume.

C'est indiquer par là même l'importance doctrinale et apolo-gétique de cet ouvrage à l'heure actuelle. L.

— JÉRUSALEM. *XVI^{me} Pèlerinage Saint-Louis.*

Le comité du Pèlerinage Saint-Louis organise sa pieuse et pacifique croisade pour le 11 avril prochain. De nombreux pèlerins voudront accomplir, cette année même, en raison des événements qui affligent l'Eglise, le pèlerinage des Lieux-Saints. C'est en effet un grand acte de foi capable de racheter bien des fautes et d'obtenir d'heureux fruits de pardon.

Voici l'itinéraire que suivra le prochain pèlerinage : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Le Liban, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem. — Tous les Lieux Saints de Palestine. — Le sanctuaire de Matarieh en Egypte, et, comme excursion complémentaire du voyage, Le Caire et les Pyramides.

Les pèlerins qui en manifesteront le désir pourront d'abord aller à Rome recevoir la bénédiction du Souverain Pontife Pie X et rejoindre le Pèlerinage à Naples.

Demander le programme détaillé et tous renseignements à M. le Chanoine Potard, Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV^e arr^t.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9^e année). — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de janvier :

Au seuil de « 1907 » (L. d'Albory). — De vrais miracles constatés (*suite*) (Abbé P. T.). — Le sixième âge de l'Eglise (*suite*) (Simmias). — Le rôle des anges dans l'univers (*suite*) (A. Van Mons). — Quelques faits étranges (S...). — Autour des revues (P. L. Borie). — Le « truc » du spirite (Pax.)